

VENTE-DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE

Date : Le samedi 24 mai 2025 de 9 h à 13 h

Lieu : Aréna de Ville de Mont-Royal : 1050, chemin Dunkirk.

Beau temps ou mauvais temps.

ENTENTE DE LOCATION D'EMPLACEMENT

1. **Inscription en ligne* seulement, le mardi 6 mai 2025 à partir de 9 h.**

*Aide à l'inscription en ligne à compter de 9 h - Ordinateurs et personnel sont à votre disposition au Centre des loisirs (60 av. Roosevelt). Assistance téléphonique aussi disponible (514 734-2928).

IMPORTANT : Veuillez nous contacter le plus tôt possible pour confirmer que vous avez accès à votre compte en ligne. *Nous ne pouvons garantir une réponse rapide le jour de l'inscription (7 mai).*

2. Maximum d'un (1) emplacement par adresse. La ville se réserve le droit d'annuler tout emplacement supplémentaire pour la même adresse.
3. Résidents de VMR : **20 \$**. Glenmount/Marconi : **30 \$**. Aucun remboursement.
4. L'emplacement loué est d'environ 10' X 17'.
5. Deux (2) tables et deux (2) chaises sont fournies par emplacement.
6. **AUCUNE** vente de nourriture, de services, d'artisanat, d'objets coupants ou d'animaux ne sera permise.
7. **AUCUNE** levée de fonds, sollicitation ou vente au détail ne sera acceptée.
8. Une vérification des objets en vente vendus sera effectuée le matin de l'événement. La ville se réserve le droit de rejeter ou d'empêcher la vente de tout objet jugé inacceptable.
9. Aucune vente d'objet incomplet ou brisé.
10. Les prix doivent être clairement indiqués sur les articles à vendre.
11. Les articles doivent être placés sur la table, sur le sol sous la table ou sur le sol à l'intérieur de votre emplacement.
12. **Les vendeurs sont attendus à partir de 6 h 15** pour apporter leurs marchandises à l'intérieur en utilisant des **chariots (quantité limitée)**, qui seront disponibles dans le stationnement. **Nous suggérons fortement aux vendeurs d'apporter leur propre moyen pour transporter leurs marchandises.** Tous les vendeurs doivent être prêts à 8 h 30. Tous les emplacements qui ne seront pas prêts à 9 h seront retirés.
13. **AUCUN** véhicule à l'intérieur de l'aréna.
14. **AUCUN** objet ne peut être laissé sur place à la fin de la vente.
15. En cas d'impossibilité de se présenter à la vente, le vendeur doit aviser le Centre des loisirs par courriel au rec-mt-royal@ville.mont-royal.qc.ca.